



**CENTRE INTERREGIONAL DE COORDINATION (CIC)  
INTER-REGIONAL COORDINATION CENTRE (ICC)**

*pour la mise en œuvre de la stratégie régionale de sûreté et sécurité maritimes de l'Afrique Centrale et de l'Afrique l'Ouest.*

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Relatif aux décisions en soutien à l'architecture de sûreté et de sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée (architecture de Yaoundé) et au Centre Interrégional de Coordination pour la mise en œuvre de la stratégie de sûreté et de sécurité du Golfe de Guinée (CIC), lors**

- Du Sommet Conjoint des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC sur « La Paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans l'espace commun », tenu le 30 Juillet 2018 à Lomé, République togolaise ;

Et

- De la Cinquante-troisième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenue à Lomé, République togolaise, le 31 juillet 2018.

**Sommet Conjoint des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC sur « La Paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans l'espace commun », tenu le 30 Juillet 2018 à Lomé, République togolaise**

\*\*\*\*\*

Le Sommet Conjoint des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC sur « **La Paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans l'espace commun** », s'est tenu le 30 Juillet 2018 à Lomé, République togolaise.

A l'issue de la rencontre, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC ont adopté la « **Déclaration de Lomé sur la paix, la sécurité et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent** ».

**Aux termes de cette Déclaration de Lomé**, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC **ont réitéré leur soutien à l'architecture de Yaoundé et au CIC :**

**En effet, se référant** aux différentes Résolutions des Nations Unies et aux autres instruments et mécanismes africains et/ou internationaux qui encouragent les Communautés Economiques Régionales à élaborer et à mettre en œuvre des activités conjointes dans les domaines de la paix et de la sécurité ;

**Soulignant que dans cette perspective** le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC tenu le 25 juin 2013 à Yaoundé, République du Cameroun, a adopté la **Déclaration sur la Sûreté et la Sécurité Maritimes dans le Golfe de Guinée**, laquelle **Déclaration a permis de lancer le « Processus de Yaoundé »** qui a doté les deux Communautés Economiques Régionales **d'une architecture effective de sécurité maritime, interconnectée et coordonnée par le Centre Inter-régional de Coordination** basée à Yaoundé, au Cameroun ;

**Conscients** de la nature interrégionale et transrégionale des multiples défis à la paix, à la sécurité et à la stabilité auxquels font face l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Ouest,

- Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC se sont engagés à « **renforcer la coopération déjà existante dans le domaine de la sûreté et de la sécurité maritimes** » ; et ont

réaffirmé leur « **engagement au Processus de Yaoundé** lancé lors de leur Sommet conjoint sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le Golfe de Guinée tenu le 25 Juin 2013 à Yaoundé, République du Cameroun et marqué par la création du Centre Interrégional de Coordination (CIC) » ;

- Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC se sont engagés à « **doter le CIC des moyens nécessaires à son fonctionnement** » ;

- Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC ont instruit « **le Président de la Commission de la CEDEAO et le Secrétaire Général de la CEEAC, à organiser dans un délai d'un an, la Conférence des partenaires afin de mobiliser les ressources complémentaires** ».

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC se sont également, **engagés à renforcer la coopération des Etats en matière sécuritaire afin de lutter efficacement contre** le crime transnational organisé, la traite des personnes et le trafic des enfants, la prolifération des armes légères et de petit calibre, **les actes illicites dans le Golfe de Guinée.**

A cet effet :

- Ils se sont engagés « **à conclure et à mettre en œuvre des procédures d'entraide et de coopération judiciaires** » et ont instruit « **le Secrétaire Général de la CEEAC et le Président de la Commission de la CEDEAO à initier dans les meilleurs délais les négociations entre les Etats dans ce sens** ».
- Ils ont également instruit « **le Secrétaire Général de la CEEAC et le Président de la Commission de la CEDEAO à faciliter la signature par les Ministres en charge de la Sécurité, avant la fin de l'année 2018, d'un accord de coopération en matière de police criminelle entre les Etats de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest.** ».

**Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC** ont enfin réaffirmé leur détermination à renforcer la gestion et la sécurité des frontières terrestres et maritimes communes à travers notamment :

1. le renforcement des capacités des administrations nationales impliquées dans la gestion et le contrôle des frontières (police, gendarmerie, garde nationale, douane, affaires maritimes, ports, marines nationales, garde-côtes, ...) ;
2. l'appui à la fourniture des équipements et matériels nécessaires à la bonne gestion et la surveillance des aires frontalières dans les zones les plus sensibles.

Par ailleurs, le CIC participera au mécanisme de suivi et d'évaluation sur le terrorisme et l'extrémisme violent qui sera mis en place et qui rendra compte annuellement aux Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC.

**Cinquante-troisième session ordinaire de la Conférence des Chefs  
d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenue à Lomé,  
République togolaise, le 31 juillet 2018**

\*\*\*\*\*

Le lendemain 31 juillet 2018, toujours dans la capitale togolaise, s'est tenue la Cinquante-troisième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO . A cette occasion, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO,

- ont pris acte du rapport intérimaire 2018 du Président de la Commission de la CEDAO ainsi que des rapports issus de la 80<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil des Ministres de la CEDEAO et de la 40<sup>ème</sup> reunion du Conseil de Médiation et de Sécurité.

- Ils ont salué la qualité des rapports soumis ainsi que les recommandations qui sont de nature à favoriser la réalisation des objectifs de la CEDEAO en matière de croissance et de stabilité de la région.

A l'issue de ses délibérations, la Conférence a entériné les principales recommandations contenues dans les différents rapports, au titre desquelles, pour la sécurité maritime et la perfection de l'architecture de Yaoundé en Afrique de l'ouest, **les mesures nécessaires à l'opérationnalisation définitive et au bon fonctionnement du CRESMAO, des CMC des Zones E, F et G.**

La Conférence s'est également félicitée « **de la tenue à Lomé, République Togolaise, du Sommet Conjoint des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC** ».

Elle a exhorté « **les Etats membres et la Commission à mettre en œuvre de manière diligente les décisions contenues dans la déclaration de Lomé sur la paix, la sécurité, la stabilité et la lutte contre l'extrémisme violent adoptée par le Sommet conjoint** ».

Le Centre Interrégional de la Coordination (CIC) saisit cette occasion pour remercier le Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la CEDEAO, Président de la République togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, le Président en exercice de la Conférence des Chefs

d'Etats et de Gouvernement de la CEEAC, Président de la République gabonaise, Son Excellence Monsieur Ali BONGO ODIMBA et l'ensemble des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la CEDEAO et de la CEEAC, pour leur engagement personnel, leur soutien et leur encouragement à l'architecture de Yaoundé et au CIC.

Le CIC exprime également sa gratitude au Président de la Commission de la CEDEAO, **Président en exercice de la Réunion annuelle des Hauts Responsables du CIC**, à l'ensemble des Commissaires de la CEDEAO, ainsi qu'au **Secrétaire Général de la CEEAC** et à l'ensemble des Secrétaires généraux adjoints de la CEEAC, pour leur accompagnement quotidien, leur sollicitude, leur plaidoyer pour la mobilisation des ressources et leur efforts pour doter le CIC et l'architecture des moyens nécessaires à son fonctionnement, ainsi que pour leur implication dans la recherche de solutions aux difficultés que rencontre l'architecture de Yaoundé.